

Rapport annuel

Commune de CORCELLE LES MONTS

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2011
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2011

Cabinet GUÉSAC'EAU

Document établi
le 9 juin 2012

Sommaire

■ CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	3
■ VOLUMES FACTURES	4
■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	5
■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	5
■ GLOSSAIRE	6
■ TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	8
■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2003	9
■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION	10
■ RECETTES D'EXPLOITATION	11
■ INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	12
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	12
■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES	12
■ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	13
■ ETAT DE LA DETTE.....	13
■ AMORTISSEMENTS REALISES	13
■ PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	14
■ PRIX GLOBAL : CORCELLES LES MONTS	15

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement.

La commune n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société LYONNAISE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 1997. La durée du contrat est de 16 ans. **Il prend fin le 31 décembre 2012.**

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement complet
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique

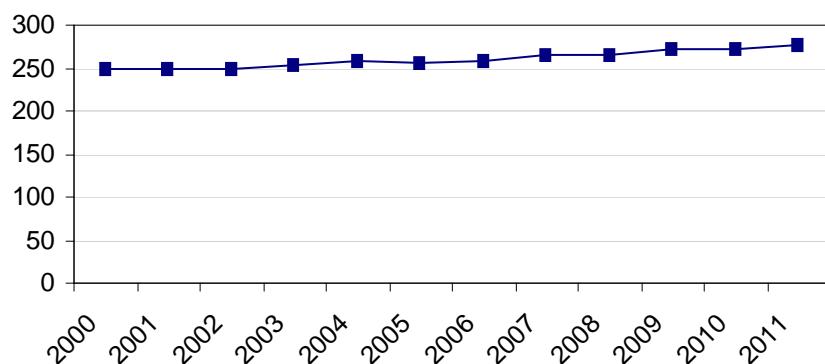
La commune prend en charge :

Renouvellement	des canalisations > 6m, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
-----------------------	--

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2010	2011	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	273	276	+1,10 %

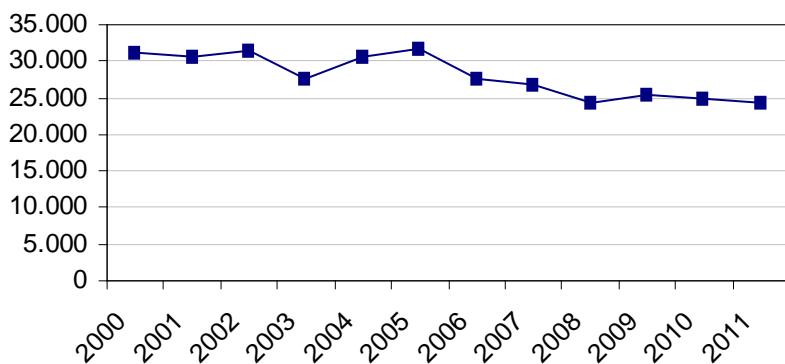
- Evolution du nombre total d'abonnements



■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m ³]	2010	2011	Variation
- aux abonnés domestiques	24 787	24 236	-2,22 %
- aux abonnés non domestiques	0	0	-
Total des volumes facturés	24 787	24 236	-2,22 %

- Evolution des volumes facturés aux abonnés

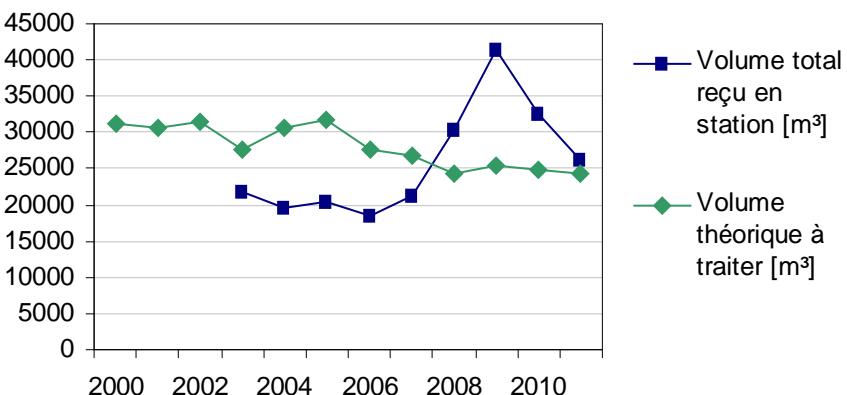


Malgré l'augmentation du nombre d'abonnés, les volumes facturés diminuent depuis 2005.

- Evolution des eaux claires parasites

L'importance des eaux claires parasites peut être approchée par la différence entre :

- le total des volumes assujettis, des volumes d'effluents importés, diminué du total des volumes d'effluents exportés
- et le total des volumes mesurés en station



L'indicateur des volumes traités à la station ne semble pas très fiable, la station n'étant pas équipée d'un dispositif de comptage. Le volume de 2011, de 26 280 m³ est estimé à partir de 2 mesures journalières effectuées au cours de l'année.

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire [ml]	2010	2011	Variation
Réseau séparatif	6044	5892	-2,51 %

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration Corcelles

Traitement des effluents

Capacité nominale : 850 Equivalent habitant

Taux de collecte : 91 %, sur la base du ratio théorique abonnés assainissement par rapport aux abonnés eau potable.

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	51 kg/j	176 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Déclaration du

Milieu récepteur du rejet : la Combe du Pré

Paramètre :	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
- DBO5	30	
- DCO	90	
- MES	35	90
- NGL	15	

Charges reçues par l'ouvrage : Période : année entière

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt
Charges brutes de substances polluantes collectées	5,25 kg/j	10,6 kg/j	4,82 kg/j	1,81 kg/j	0,18 kg/j
Rendement de la station d'épuration	90 %	91 %	72 %	14 %	22 %

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	1,1	4,5	+309,09 %

■ **GLOSSAIRE**

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société LYONNAISE DES EAUX sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1^{er} janvier 2012, la structure tarifaire du service, est conforme à la réglementation en ce qui concerne le plafonnement de l'abonnement qui doit représenter au plus 40% d'une facture 120 m³, hors taxe et hors redevance. Il représente à cette date 39, 58 % de la valeur HT d'une facture type 120 m³.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1500	0,1500

Commune de CORCELLE LES MONTS

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2011

tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire * le m ³	106,32 1,1650	109,04 1,1893	+2,56 % +2,09 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]				
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire * le m ³	13,06 0,3637	13,06 0,3637	0,00 % 0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]				
Redevances et taxes				
TVA		5,5 %	5,5 %	

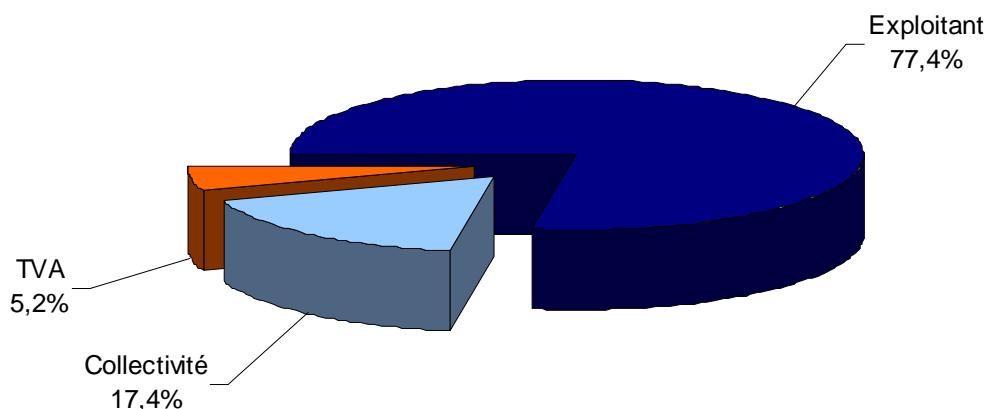
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation	Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	246,12	251,76	+2,29 %	
Collectivité	56,70	56,70	0,00 %	
TVA	16,66	16,97	+1,86 %	
Total [€ TTC]	319,48	325,43	+1,86 %	+1,86 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: 2,71 €/m³

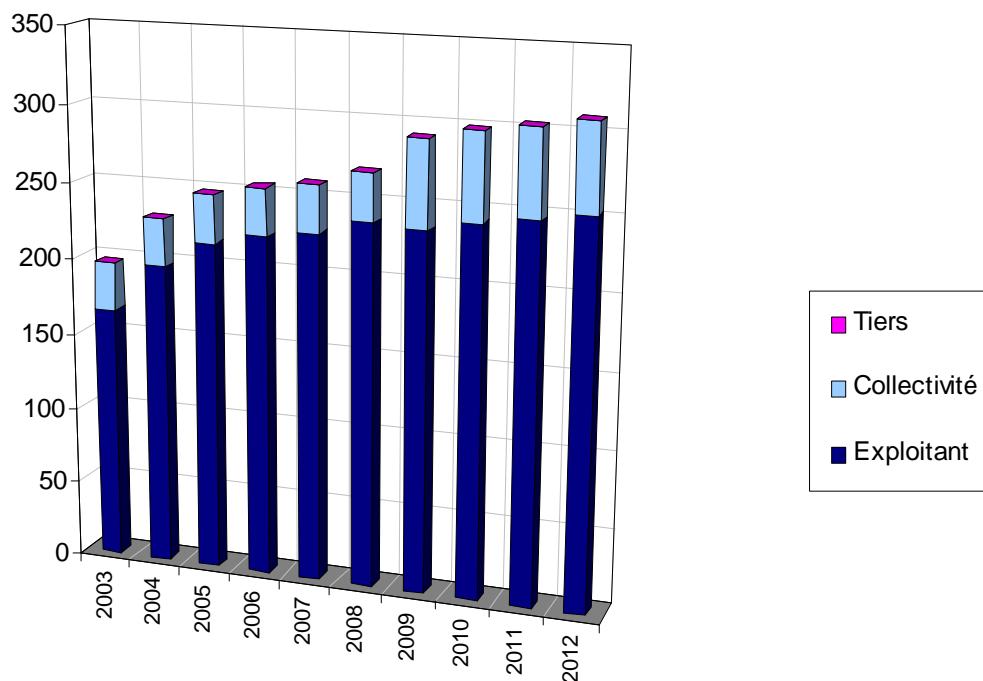
Répartition au 1er janvier 2012



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2003

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance modernisation des réseaux de collecte).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Total hors TVA [€]
2003	166,01	31,35	197,36
2004	197,34	31,35	228,69
2005	215,31	31,35	246,66
2006	222,38	31,35	253,73
2007	227,17	31,35	258,52
2008	237,14	31,35	268,49
2009	234,79	56,70	291,49
2010	241,80	56,70	298,50
2011	246,12	56,70	302,82
2012	251,76	56,70	308,46



Commune de CORCELLE LES MONTS

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2011

tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF y compris Redevance modernisation

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire * le m ³	106,32 1,1650	109,04 1,1893	+2,56 % +2,09 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]				
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire * le m ³	13,06 0,3637	13,06 0,3637	0,00 % 0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]				
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte TVA	0,15 5,5 %	0,15 5,5 %	0,00 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

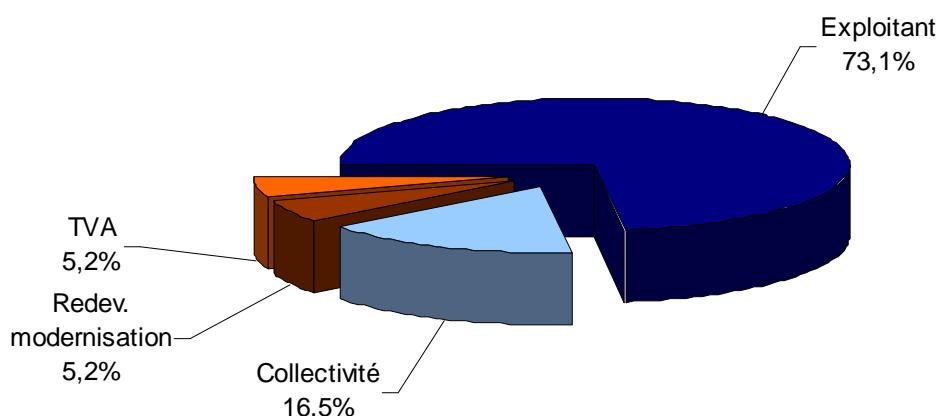
- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Exploitant	246,12	251,76	+2,29 %
Collectivité	56,70	56,70	0,00 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00	0,00 %
TVA	17,65	17,96	+1,76 %
Total [€ TTC]	338,47	344,42	+1,76 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,86 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: 2,87 €/m³

Répartition au 1er janvier 2012



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2010	2011	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	11 031,49 €	12 369,00 €	+12,12 %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	11 031,49 €	12 369,00 €	+12,12 %
Autres recettes			
Recettes de raccordement	4 000,00 €		-
Prime de l'Agence de l'Eau	5 679,11 €		-
Recettes pour le contrôle de délégation	1 014,11 €	1 150,00 €	-
Total des recettes	21 724,71 €	13 519,00 €	-

- *Recettes de l'exploitant*

	2010	2011	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	56 005,00 €	57 168,00 €	+2,08 %
dont abonnements	28 106,00 €	28 720,00 €	+2,18 %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	56 005,00 €	57 168,00 €	+2,08 %

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	0
➔	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
➔	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	10
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
➔	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
	TOTAL	100	60

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2010	2011	Variation
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %	0,00 %

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions du budget général
Néant			

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2011 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2010	2011
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €	0,00 €
dont en capital	0,00 €	0,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2010	2011
Montant de la dotation aux amortissements	5 875,36 €	5 875,36 €

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

■ PRIX GLOBAL : CORCELLES LES MONTS

Eau potable	Collectivité : SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT, affermage du 1/01/1997 avec la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ, Tarif domestique : du syndicat
Assainissement collectif	Collectivité : CORCELLE LES MONTS, affermage du 1/01/1997 avec la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ, Tarif domestique : de la commune

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2011	1er jan 2012	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	160,19 € 246,12 €	170,84 € 251,76 €	+6,65 % +229 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	40,53 € 56,70 €	40,53 € 56,70 €	0,00% 0,0 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	25,20 € 18,00 €	26,40 € 18,00 €	+4,76 % 0,00 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €	
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,43 € 17,65 €	13,08 € 17,96 €	+5,25% +176 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	238,35 € 338,47 €	250,85 € 344,42 €	+5,25 % +1,76 %
TOTAL TTC GLOBAL	576,81 €	595,26 €	+3,20 %